

Compte-rendu du groupe de suivi académique pour la rénovation de la voie professionnelle

Mercredi 10 juin 2009

Syndicats :

Sgen-CFDT: (Fanny BURILLON, Rémi ARNAUD), **SNPDEN, ID**

Le SNETAA a adressé une lettre au recteur pour expliquer qu'il ne participera plus au groupe de suivi de la rénovation de la voie professionnelle.

I – Effectifs en voie professionnelle :

- ✓ Pour les capacités d'accueil en CAP :
 - en 2008 était prévue une capacité de 2353 places pour un accueil effectif de 2059 élèves.
 - en 2009, est prévue une capacité de 2627 places pour 2460 élèves attendus.Les 274 places supplémentaires sont à mettre en regard des 13,5 divisions créées.
- ✓ *Un groupe travaillera sur l'implantation des CAP dans l'académie et sur l'adéquation SEGPA/CAP. Le Sgen-CFDT y participera.*
- ✓ Pour les capacités d'accueil en post 3^{ème} (seconde bac pro et BEP 1^{ère} année) :
 - en 2008, 9710 places étaient prévues pour 8829 élèves constatés.
 - en 2009, 9072 places proposées pour 8796 élèves prévus.
- ✓ L'essentiel de la hausse des effectifs de seconde provient de la baisse dans le privé (-6%). Les effectifs en 3^{ème} correspondent à un minimum démographique.
- ✓ Des ajustements sur les BMP et les HS (mais pas sur les postes) seront possibles (augmentations ou diminutions de capacité) pour s'adapter à la réalité de rentrée.
- ✓ Un BTS par apprentissage ouvre à Soissons au LP Le Corbusier.

II - Questions diverses

Le **SGEN-CFDT** demande si, pour les élèves en seconde Bac pro 3 en 2008, il existe une certification intermédiaire, ou si les élèves doivent présenter une candidature libre.

Réponse : Ces élèves peuvent se présenter en candidats libres. Il n'y a pas de procédure de CCF prévue.

Le **SGEN-CFDT** demande si la LV2 sera obligatoire pour la cohorte Bac pro 2008.

Réponse : la LV2 sera obligatoire à partir de 2009, mais qu'elle ne l'est pas pour la cohorte 2008. Elle n'a par conséquent pas été prise en compte lorsque l'établissement ne l'avait pas prévue en BEP.

Pour les élèves ayant obtenu une Mention Complémentaire et souhaitant poursuivre en Bac Pro, c'est à l'établissement de faire des choix au cas par cas, avec éventuellement une inscription en terminale.

III - Intervention de Mme le Recteur

- ✓ Pour la certification intermédiaire, il n'y aura qu'un type de CAP proposé par bac pro. Normalement, les programmes d'enseignement général seront changés (fin 2010).
- ✓ L'oral de contrôle a été mis en place pour que tous les Bac, (professionnels et techniques et généraux), aient le même type de fonctionnement. Il faut une participation active des Inspecteurs et des enseignants pour la réussite de ce dispositif. Les élèves devront obtenir une note supérieure à 8/20 aux épreuves du 1^{er} groupe et supérieure 10/20 à l'épreuve professionnelle pour pouvoir passer cet oral.

Pour le Sgen – CFDT : Rémi Arnaud – Fanny Burillon